

MAGDALENA PERZ

Université de Silésie à Katowice, Pologne

Faculté des sciences humaines

ORCID: 0000-0003-1446-6920

magdalena.perz@us.edu.pl

LA SYNONYMIE EN QUESTION : DU LEXIQUE AU DISCOURS

SYNONYMY INTO QUESTION : FROM LEXICON TO DISCOURSE

The purpose of the present article is to discuss, through adjectival uses, a number of difficulties that affect the description of synonymy relation. The paper reviews various approaches to synonymy by examining a number of fundamental concepts. The article offers a theoretical and applicative dimension devoted to the field of adjectives. The elements of the co-texte are the factor which takes part in the emergence of the meaning – therefore they are involved in the synonymic process. The contextual approach adopted to describe synonymous units can overcome the shortcomings of classical dictionaries of synonyms.

Keywords: adjectival synonymy, distributional classes, object-classes, co-text, idiom principle

1. Introduction

Un regain d'intérêt pour les études relatives à la synonymie – son traitement et son encodage demeure intéressant à plus d'un titre. D'abord, la plupart des résultats théoriques ne semblent pas encore trouver d'écho dans la pratique lexicographique. En effet, la synonymie est souvent présentée davantage comme un domaine de recherche théorique qu'appliqué. L'absence des solutions opératoires se reflète dans des dictionnaires de synonymes qui se présentent, dans la majorité des cas, sous forme d'un listing des termes proches. Le terme de synonymie reçoit des interprétations diverses selon les écoles et les réponses s'avèrent discordantes. Par ailleurs, les approches relatives à la synonymie incarnent de multiples fluctuations théoriques survenues au cours des années.

Dans cet article nous allons nous pencher sur les questions qui se situent à la frontière entre la théorie et la pratique en présentant nos dernières avancées dans le domaine de la synonymie d'adjectifs. Nous le ferons en deux étapes : en explorant les bases théoriques sur la synonymie à la lumière des préoccupations propres à la représentation linguistique. Dans un deuxième temps, nous recourrons à une analyse succincte de l'adjectif *fort* pour prouver que les choix synonymiques ne sont pas libres, mais conditionnés par les mécanismes de restriction lexicale, parfois au point de conduire à une non-substituabilité par tout autre mot.

2. Enjeux pratiques de la synonymie

La description des unités synonymiques constitue un intérêt considérable pour la didactique du lexique (substitutions synonymiques) ainsi que pour un nombre important d'applications en lexicographie comme modélisation des relations lexicales. Comme l'ont souligné A. Lehmann et F. Martin-Berthet (2018 : 54), l'existence de la synonymie relève d'une pratique intuitive, mais la synonymie demeure une notion problématique. Les dictionnaires de synonymes¹ sont, dans la majorité des cas, des dictionnaires du type cumulatif – ils présentent les termes censés être synonymes suivant divers critères. Dans de tels dictionnaires, on a beau chercher des nuances d'emplois des mots ou le degré de leur synonymie. Le problème se pose de savoir comment hiérarchiser cet inventaire des acceptions des unités dites synonymiques. Comment structurer leurs possibilités syntaxiques afin de rendre compte de leur fonctionnement. Le traitement de la synonymie fait ressortir quelques difficultés en sémantique lexicale et nous croyons indispensable de revenir sur quelques aspects que cette notion implique.

Le survol des études sur la synonymie révèle que ce concept a été traité de deux perspectives opposées. L'une qui prend comme point de départ le niveau virtuel (Apresjan 1974 ; Mel'čuk 1984, 1988 ; Culioli 1990) et l'autre qui part du niveau de l'expression linguistique vers la détermination du contenu sémantique. (Ploux et Victorri 1998).

3. Synonymie – de contenu à expression

Ayant sa source au départ dans l'étude des équivalences sémantiques, la synonymie a été d'abord appréhendée comme un fait de discours. En effet, la synonymie-équivalence de sens a été examinée comme une relation de signifié à expression dont le but a été de recueillir la diversité des formes linguistiques renvoyant à la même idée. Comme le remarque G. Doualan (2014 : 413), ce type

¹ Dictionnaire de synonymes de CRISCO

de synonymie, qui ressort du procédé rhétorique nommé *amplificatio*, a connu un vif succès au Moyen-Age et à la Renaissance. Le cadre dans lequel elle est apparue relève donc d'onomasiologie. Les études menées par Ju. Apresjan et I. Mel'čuk s'inscrivent dans cette perspective. Selon les auteurs, la langue regorge des mots synonymes et des phrases inter-paraphrastiques et par conséquent, la synonymie ne limite pas aux unités lexicales. Ju. Apresjan dans ses travaux en matière de la sémantique lexicale assigne à la synonymie une place toute à fait centrale. L'auteur avance que les synonymes forment une catégorie irrégulière, purement lexicale. Dans la langue, ils se présentent sous une forme toute faite et ne peuvent pas être générés selon aucun modèle productif. L'auteur a inventorié trois conditions indispensables pour juger d'une situation de synonymie lexicale (Apresjan 2000 : 211) :

- le chevauchement de leurs définitions, c'est-à-dire les synonymes devraient être définis par la même expression au niveau sémantique.²
- l'identité de leurs structures de valence³
- l'appartenance à la même catégorie (profonde) du discours.

Une telle vision de la synonymie nécessite une analyse assez approfondie des unités en question – une reformulation de leurs définitions y incluant la décomposition sémantique permettant de déterminer le nombre d'arguments impliqués par les unités. Pour être sémantiquement équivalents, les structures de valence des unités doivent coïncider.

Il ressort de ces caractéristiques définitoires que la voie choisie par Ju. Apresjan est assez radicale et peu de couples seraient capables de satisfaire aux exigences évoquées. La synonymie dite exacte prend également ses sources dans l'emprunt. Ju. Apresjan cite des paires de synonymes : *indépendance - autonomie, base – fondement, dégradation - dégénération*.

Pour l'auteur, c'est dans le domaine du lexique expressif où se manifeste le plus explicitement la disposition de la langue à renouveler ses ressources lexicales par la création des synonymes. Le lexique expressif fait apparaître des mots de sens à peu près équivalents qui se distinguent par quelques nuances de sens ou par le degré d'intensité. Par conséquent, la langue est dominée par, pour reprendre la terminologie de Ju. Apresjan, la quasi-synonymie.

Les unités phraséologiques, grâce à leur forte expressivité, constituent un terrain propice à l'apparition des expressions synonymiques. En témoignent les

² Pour décrire avec précision les équivalences et les coïncidences sémantiques entre des mots, Ju. Apresjan en collaboration avec I. Mel'čuk et A. Žolkovskij ont développé un système sémantique formel – langage de composantes (de multiplicateurs) sémantiques – des sens élémentaires qui sont universels et dont la combinatoire permettrait de reconstruire la représentation sémantique de tous les mots d'une langue naturelle.

³ Le nombre d'actants impliqués par le prédicat et leurs rôles doivent être identiques.

expressions telles que : *avoir peur* = *avoir la trouille* ; *un brouillard dense* = *un brouillard à couper au couteau* ; *casser sa pipe* = *souffler la chandelle* ; *être paresseux* = *avoir un poil dans la main*⁴

Si on accepte que la synonymie soit une relation de contenu à expression, on est amené à admettre que la synonymie peut être poussée très loin et englober un nombre important de phénomènes langagiers, quelles que soient leur forme extérieure et leur fonction grammaticale. C'est la conclusion à laquelle aboutissent les analyses des auteurs cités : « la synonymie des expressions linguistiques ne résulte pas de l'utilisation de synonymes lexicaux au sens strict, mais fait appel à de nombreux autres moyens linguistiques ». (Apresjan 1974/2000 : 49).

4. Synonymie – de l'expression au contenu

Une autre orientation d'appréhender la synonymie a été proposée dans la perspective dite *différentialiste*. Ce cadre prend appui sur deux items de sens équivalents pour en exposer des ressemblances et des différences de sens. C'est cette approche de synonymie qui est adoptée par les dictionnaires de langue et dans beaucoup de travaux linguistiques modernes. (cf. Ducháček 1967; Victorri 1997; Fuchs 2007; Perz 2023). Il faut admettre que la sémantique lexicale a toujours privilégié l'analyse du mot isolé au détriment de l'analyse textuelle. Mais, une telle approche – de l'unité lexicale à son inventaire de significations possibles pour proposer le partenaire synonymique connaît de nombreux obstacles.⁵

Il existe un très large accord selon lequel les items dits synonymes devraient appartenir à la même catégorie morphosyntaxique. Cette condition se trouve confirmée, entre autres par J. Sanchez et P. Cadiot (2007 : 138) qui précisent que « la condition préalable à tout rapprochement synonymique » est « l'appartenance des lexèmes à une même classe grammaticale ». Ce constat est à rapprocher de celui formulé par J. Pustejovsky (1995 : 23) qui écrit : « synonymy (...) is an intra-category relation, e.g. nouns for nouns, verbs for verbs, and so on ». En conséquence, les suites:

Jacques est craintif = *Jacques est un lâche*
un argument solide = *un argument de poids*

⁴ Nous avons donné les exemples en français pour illustrer cette relation synonymique. Ju. Apresjan cite : *brat'v oborot – brat'v rabotu, byt'na veršok ot gibeli – byt'na volosok ot gibeli*. (2000 : 213).

⁵ F. Rastier (1987) dans sa sémantique interprétative condamne ce type d'approche. Selon lui, la démarche dite sémasiologique empêche de rendre compte du fait que les différents emplois polysémiques peuvent apparaître dans les contextes très différents - ils ont chaque leur histoire et souvent n'appartiennent pas au même niveau de la langue.

sont des synonymes au niveau de discours. *Craintif*, *ive* (adj.) et *lâche* (n.), *solide* (adj.) et *de poids* (express.) ne sont pas donnés comme synonymes en langue, c'est-à-dire ne sont pas recensés dans les dictionnaires de synonymes.

Dans *La sémantique* (1988) I. Tamba nous évoque le même critère :

Dans l'usage courant, on appelle synonymes, des mots de forme différente, mais de sens identique ou semblable et de même statut morphosyntaxique (1988 : 80).⁶

Soulignons qu'en pratique, ce critère n'est pas toujours respecté. Ainsi, parmi les synonymes de l'adverbe *cependant* figurent : *n'empêche que*, *malgré tout*, *avec tout cela*.⁷ Le critère du même statut morphosyntaxique n'est pas neutre sur le plan théorique - il constitue l'une des raisons pour laquelle la synonymie est assignée à l'axe paradigmatique - l'axe des choix lexicaux et de la substitution. Ce rapport s'établit *in absentia*, virtuellement, entre les unités de même catégorie grammaticale. Par conséquent, les utilisateurs ordinaires de la langue réussissent facilement à distinguer les mots synonymes des mots non synonymes ainsi qu'à déceler divers degrés de similarité de sens entre deux mots. Notons que, le test de substituabilité, souvent appliqué pour mesurer le degré de synonymie entre deux items en contexte, fait que la frontière entre l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique s'estompe. La substitution peut engendrer des suites phraséologiques que son synonyme ne permet pas, comme *fort* et *puissant*:

être fort en mathématiques vs **être puissant en mathématiques*

et des constructions que le partenaire synonymique n'accepte pas – *fort* peut être employé comme adverbe :

Ils doutent fort qu'il puisse le faire.

Ces familles étaient fort riches.

Sémantiquement, si un tel rapport est possible entre les items lexicaux cela signifie que le mot hors emploi peut être soumis aux procédures d'analyse propre à la langue. La synonymie serait donc une relation sémantique ancrée dans le système de la langue et produite par la langue.

Ainsi, bien que longuement discutée – d'une relation s'établissant au niveau discursif à une relation valable au niveau du système linguistique, la manière de concevoir la synonymie ne fait pas l'unanimité. C. Fuchs (1982 : 22) souligne ce changement de perspective en écrivant que « la synonymie de phrases relevait de la rhétorique, et la synonymie de mots de la grammaire ». On peut se poser la question s'il s'agit de deux visions opposées ou complémentaires de la synonymie ? À une telle question, il n'existe pas de réponse unique, elle touche le problème de la délimitation du champ de l'analyse.

⁶ Soulignons que, dans la deuxième édition de son livre (2005), l'auteure nous fournit la définition un peu différente que celle présentée en 1988.

⁷ <https://www.cnrtl.fr/synonymie/cependant>

La constatation faite par A. Cruse présente un mouvement en avant par rapport à la vision classique. Dans son livre *Meaning in Language*, il souligne que les synonymes “are words whose semantic similarities are more salient than their differences” (Cruse 2004: 156). Les synonymes sont des mots pour lesquels les similitudes sémantiques sont plus saillantes que les différences. L’apport essentiel de A. Cruse aux études des relations synonymiques est que la synonymie est une notion scalaire dont la synonymie totale serait le point final de l’échelle synonymique. L’échelle s’étend donc de la synonymie absolue à la non-synonymie en passant par diverses situations de synonymie regroupées sous l’étiquette de *synonymie cognitive*. Les synonymes cognitifs doivent partager les mêmes restrictions de sélection, mais peuvent différer au niveau des restrictions collocationnelles. C’est pourquoi, certaines paires de mots sont “more synonymous than others” (A. Cruse 1986 : 267). Pour être ressenti comme synonymes les mots doivent afficher plus de ressemblances que des différences d’emploi.

5. Du virtuel à l’actuel

Toute analyse de la synonymie engage une réflexion sur la nature du sens lexical – comment il s’organise et comment il est structuré. B. Victorri, dans sa conception dynamique du sens, pour rendre compte de la dichotomie existant entre la langue et le discours introduit la notion d’énoncé-type et énoncé-occurrence.

[...] il s’agit d’une part de comprendre comment les éléments linguistiques qui composent un énoncé-type se combinent pour lui conférer un sens, et, d’autre part, comprendre les mécanismes par lesquels ce sens peut entrer en interaction avec des données extra-linguistiques pour donner un sens à un énoncé-occurrence.

(Victorri 1996 : 29)

Si un mot hors-contexte peut avoir plusieurs sens, ce sont des sens virtuels. Dans un contexte donné ce n’est qu’un de ses sens virtuels qui se trouve actualisé. Actualiser un mot, c’est réaliser en discours les potentialités dont il est chargé en langue. Les différents sens dont l’unité est composée se dégagent grâce aux éléments du contexte. Afin d’illustrer l’influence de l’adjectif sur le sémantisme du substantif, prenons le cas du nom *voiture* :

- *voiture puissante* – dont le moteur a de grandes capacités
- *voiture rapide* – qui roule rapidement
- *voiture verte* – 1) dont la couleur est verte ; 2) qui est écologique
- *voiture confortable* – qui assure le confort durant le voyage
- *voiture sportive* – qui a l’allure sportive, qui a de grandes capacités

- *voiture écologique* – *qui ne produit pas d'émissions polluantes*
- *voiture spacieuse* – *qui dispose de beaucoup de place*
- *voiture électrique* – *qui a un moteur électrique associé à une batterie*

L'adjectif active certains aspects de l'objet caractérisé – une “zone sémantique”⁸ à chaque fois différente du substantif qu'il accompagne.

Nous pouvons déjà inférer de ces exemples que le contenu sémantique du mot est conditionné par les relations qui s'établissent durant le processus d'actualisation. En effet, au niveau discursif, le mot en question ne retient qu'une partie de son sémantisme qu'il affiche en tant qu'élément en langue. Cela laisse supposer que les différents sens (signifiés) des mots y compris les adjectifs se construisent durant le processus d'actualisation – ils sont dépendants des contextes où ils se manifestent. Le signifiant reste inchangé tandis que le signifié est réduit lors du passage du virtuel à l'actuel.

On peut comprendre, à la lumière de ces observations pourquoi il y a deux directions opposées de voir la synonymie – synonymie au niveau du système linguistique et synonymie au niveau discursif. Les différentes approches relatives à la synonymie tendent à dépasser cette opposition entre deux plans : celui de la sémantique du mot et celui de la sémantique du discours. Vu l'asymétrie que la langue présente entre le niveau lexical et celui du discours, il n'existe pas de cadre formel qui toucherait à ces deux aspects de la synonymie. Nous ne visons pas, dans cet article, de choisir entre les deux directions qui se disputent la matière de synonymie. La question est de savoir comment on peut intégrer ce mouvement de sens.

6. Théorie vs pratique

Deux adjectifs ne donnent lieu à synonymie que pour une partie plus ou moins étendue de leurs acceptions. En effet, les adjectifs *clair* et *compréhensible* représentent des synonymes dits partiels ou approximatifs parce qu'ils ne peuvent être interchangeables que dans certains environnements tels que <écrits> : *article, commentaire, description, paragraphe, texte, information*, <propos> : *énoncé, explication, exposé, discours, langage, réponse* ou <signes> : *avertissement, message, signe, signal*.⁹ Deuxièmement, les revois synonymique ne touchent qu'une seule acception particulière comme : *fort* et *touffu* (barbe) – ce couple passe difficilement comme synonymique dans l'usage intuitif du terme.

Nous essayons de clarifier notre propos à partir des emplois de l'adjectif *fort*. Notre choix porte sur l'adjectif de type qualificatif parce que c'est un champ

⁸ Pour la notion de zone ou “zone active”, nous nous inspirons des travaux de R. W. Langacker. Cette notion est un élément central du dispositif proposé par cet auteur (Langacker 1991 b : 190)

⁹ Pour plus de détail, voir (Perz 2018).

d'investigation riche et complexe. L'adjectif *fort* présente une pluralité d'acceptions, il apparaît avec une fréquence considérable dans le lexique et appartient à un groupe restreint d'adjectifs que M. Borodina appelle de *formation primaire*.¹⁰ (Borodina 1963 : 194, cité par Goes 1999 : 48). Cet adjectif sert à exprimer l'idée générale d'intensité.

L'adjectif *fort, e* se combine avec la catégorie d'humains :

(1) *un homme fort*, (2) *une femme forte*, (3) *un enfant fort*

À ce stade déjà, nous pouvons observer que la relation qui s'établit entre l'adjectif et les substantifs du type *humain* est ambiguë. *Fort* peut signifier – 1) '*de force physique, puissant*', 2) '*qui est corpulent*' ou encore 3) '*qui est capable de supporter la souffrance, la fatigue*'. C'est l'interaction avec le contexte plus large qui déterminera leur valeur sémantique et leur interprétation.

Fort se combine avec les noms désignant des objets :

(4) *un papier fort*, *de fortes chaussures*, (5) *une colle forte*, (6) *une carte forte*, (7) *un café fort* (8) *un fromage fort*, (9) *de fortes lunettes*

Avec des substantifs abstraits :

(10) *une voix forte*, (11) *une odeur forte*, (12) *un caractère fort*, (13) *une forte influence*, (15) *un fort accent*, (16) *une monnaie forte*, (17) *des traits forts*, (18) *le sexe fort*, (19) *une forte discipline*, (20) *une plaisanterie forte*

Avec les substantifs dénotant des phénomènes naturels :

(21) *une pluie forte*, (22) *un vent fort*, (23) *une forte chaleur*

Il n'est pas étonnant que la liste de ses synonymes recensés par le Dictionnaire électronique des synonymes (*DES*)¹¹ est imposante. La consultation de ce dictionnaire demeure problématique dans la mesure où les partenaires synonymiques sont donnés sans commentaires et on tombe sur les renvois pour lesquels on a du mal à restituer le lien synonymique.

Pour révéler le partenaire synonymique d'un adjectif, il faut dresser la liste de ses acceptions et ensuite analyser les rapports qui s'établissent entre l'adjectif et les noms auxquels il se rapporte. La rection nominale des adjectifs constitue l'un des paramètres fondamentaux dans le processus de son interprétation – l'adjectif est sélectionné pour exprimer une propriété donnée, mais toujours sous le contrôle du substantif. Comme l'a précisé M. Riegel, les adjectifs se caractérisent par une "incomplétude" ou "dépendance" référentielle. (Riegel 1985 : 97). Cette

¹⁰ M. Borodina est l'auteur qui a essayé d'inventorier une liste d'adjectifs très fréquents qui proviennent de vieille souche. Ils sont courts et généralement monosyllabiques.

¹¹ DES est un dictionnaire de synonymes du français sous forme électronique conçu par CRISCO (Centre de recherches inter-langues sur la signification en contexte) qui apporte de nombreuses innovations au traitement de la synonymie. Il énumère des synonymes issus de sept dictionnaires compilés par l'INALF. Pour avoir une meilleure compréhension des synonymes, il les organise sous forme d'espaces sémantiques. Une telle représentation du sens permet de visualiser la répartition des sens d'une unité lexicale et par là sa polysémie.

dépendance sémantique de l'adjectif au nom fait que l'adjectif en tant que catégorie se montre beaucoup plus difficile d'accès en termes d'analyse que d'autres items autonomes - les substantifs ou les verbes.

L'adjectif *fort* peut être synonyme de *vif* si on précise que cette équivalence n'existe que pour la classe de <sensations> : *une forte/vive agitation, une forte/vive passion, une forte/vive émotion*. Ce sous-classement de la combinatoire lexicale des unités est connu sous le nom des classes d'objets (Gross 1994, 2012, Banyś 2018). L'idée directrice de cette démarche est « une généralisation des objets qui partagent le même type de relations amène à construire une classe d'objets » (Banyś 2018 : 29).

Pour l'adjectif *fort* et le type des substantifs qu'il qualifie, on peut établir le profil combinatoire en établissant les classes distributionnelles¹².

- fort – SYN : *abondant* <précipitations> : *pluie, averse, neige, crue*
- fort – SYN : *aigu* <douleurs> : *fièvre, douleur, toux, maladie, inflammation*
- fort – SYN : *assourdissant* <bruits> : *bruit, musique, cri, hurlement, tapage, bourdonnement*
- fort – SYN : *autoritaire* <régimes> : *gouvernement, empire, système, pouvoir*
- fort – SYN : *corpulent* <humains> : *homme, gaillard, femme, fille*
- fort – SYN : *gros* <constructions> : *muraille, digue, bâtiment, édifice*
- fort – SYN : *gros* <ensembles> : *volume, quantité, ouvrage, somme*
- fort – SYN : *important* <montées> : *hausse des prix, augmentation, demande, progrès, croissance, développent, stimulation*
- fort – SYN : *important* <relations> : *corrélation, lien, dépendance, rapport, correspondance, position*
- fort – SYN : *intense* <odeurs> : *arôme, parfum, odeur, saveur*
- fort – SYN : *intense* <luminosités> : *lumière, soleil, éclat, luminosité, reflet*
- fort – SYN : *intense* <nourriture_1> : *fromage, boisson, charcuterie*
- fort – SYN : *massif* <parties du corps extérieurs> : *bras, épaule, mâchoire, nez, épaule, jarret, muscles, poitrine, taille*
- fort – SYN : *piquant* <nourriture_2> : *épices, moutarde, vinaigre, radis, sauce, poivre, piment*
- fort – SYN : *puissant* <séismes> : *tremblement de terre, secousse, éruption, secousse*
- fort – SYN : *puissant* <animaux> : *cheval, bœuf, chien*
- fort – SYN : *puissant* <odeurs> : *arôme, parfum, odeur, saveur*
- fort – SYN : *puissant* <substances chimiques> : *acide, électrolyte, désherbant, remède, explosif*

¹² Soulignons que les appellations des classes ne sont que des étiquettes et elles ne doivent pas être assimilées aux classes ontologiques.

- fort – SYN : *puissant* <régimes> : *gouvernement, empire, système, pouvoir*
- fort – SYN : *perçant* <sons aigus> : *bruit, clameur, cri, sifflement, son*
- fort – SYN : *profond* <blessures> : *blessure, plaie, ride*
- fort – SYN : *solide* <constructions> : *bâtiment, coffre, construction, demeure, digue, édifice, château, matériau, mur, muraille*
- fort – SYN : *solide* <relations> : *amitié, mariage, affection, liaison, rancune*
- fort – SYN : *solide* <classe_S3> : *corde, bottes, chaussures, argument, équipe, base, économie, fondement, raison, structure*
- fort – SYN : *sonore* <sons> : *musique, voix, soupir, ronflement*
- fort – SYN : *significatif* <ampleurs> : *augmentation, pourcentage, nombre*
- fort – SYN : *résistant* <matériaux> : *tissu, ruban, corde*
- fort – SYN : *résistant* <espèces> : *race, génération, espèce, peuple, tribu*
- fort – SYN : *résistant* <constructions2> : *bâtiment, coffre, construction, demeure, digue, édifice, château, matériau, mur, muraille, ville, place*
- fort – SYN : *rigoureux* <ordres> : *discipline, exigence, hiérarchie*
- fort – SYN : *vif* <sensations> : *agitation, désir, joie, émotion, passion, excitation, impression*
- fort – SYN : *violent* <perturbations> : *orage, tempête, ouragan, cyclone*

Au vu de ces classes distributionnelles, nous voyons que l'adjectif *fort* possède une grande extension et peut qualifier un grand nombre de substantifs. Signalons que l'adjectif reçoit une partie de son sémantisme du substantif qu'il qualifie. À titre d'exemple, prenons la classe d'<aliments> où l'adjectif *fort* affiche une autre valeur sémantique en fonction du substantif qu'il accompagne :

- *fromage fort* – '*fromage à un goût très prononcé*'
- *moutarde forte* – '*moutarde piquante*'
- *vin fort* – '*vin à forte teneur en alcool*'
- *café fort* – '*café très concentré*'
- *alcool fort* – '*boisson à degré d'alcool élevé*'

Les lexèmes censés être synonymes ne se rencontrent pas dans les mêmes environnements. Leurs comportements combinatoires et restrictions d'emploi peuvent diverger de façon importante. Comme l'a remarqué G. Kleiber (2009 : 20) la synonymie – et toutes les relations lexicales – n'est pas la propriété d'un mot, mais d'un sens d'un mot, ce qui est souvent source de confusion. La difficulté réside dans le manque d'une description opératoire de l'environnement où l'interchangeabilité peut avoir lieu.

7. Interchangeabilité restreinte

On ne peut pas négliger le fait que certains couples synonymiques nécessitent un traitement lexical différencié – leurs éléments ne vont pas être inclus dans les classes étant donné que le choix de synonymes est contraint. Il s’agit d’un savoir lexical qui tend à passer inaperçu, mais qui représente un niveau avancé dans la maîtrise d’une langue. Les synonymes retenus paraissent sémantiquement explicables, mais ne semblent pas prédictibles sur le plan sémantique. Penchons-nous sur les partenaires synonymiques de *fort* dans les couples suivants:

- fort – SYN : *à couper au couteau* (brouillard)
- fort – SYN : *adhérent* (colle)
- fort – SYN : *épais* (végétation)
- fort – SYN : *grossier* (plaisanterie)
- fort – SYN : *impétueux* (vent)
- fort – SYN : *marqué* (accent)
- fort – SYN : *opaque* (brouillard, brume)
- fort – SYN : *profond* (racines)
- fort – SYN : *suffocant* (chaleur)
- fort – SYN : *torrentiel* (pluie)
- fort – SYN : *tropical* (chaleur)
- fort – SYN : *vif* (concurrence)
- fort – SYN : *vigoureux* (tempérament)
- fort – SYN : *à crever les tympans* (bruit)
- fort – SYN : *bleu* (peur)
- fort – SYN : *compact* (terre)
- fort – SYN : *copieux* (repas, plat)
- fort – SYN : *cuisant* (échec)
- fort – SYN : *de canard* (froid)
- fort – SYN : *de fer* (santé)
- fort – SYN : *de plomb* (soleil)
- fort – SYN : *de poids* (argument)
- fort – SYN : *furieux* (vent)

Ces contraintes ne permettent pas de combiner à volonté les éléments du système. Signalons que les chercheurs ont remarqué l’existence de ce type de stabilisation entre les unités. Ce phénomène a reçu différentes appellations, entre autres *semi-phrasèmes* (Mel’čuk 1998, 2003), *combinaisons phraséologiques* (Hausmann 1989, 2007) ou *collocations* (Sinclair 1991) ou encore *figement* (Mejri 2019, 2023). Nous n’allons pas entrer ici dans le débat sur les collocations – elles dépassent le cadre de cette étude, précisons seulement que la façon de les définir ne fait pas l’unanimité.

Retenons de ces exemples que le sémantisme de l'adjectif *fort*, étant assez générique, se révèle difficilement saisissable. On voit à travers la quantité d'exemples retenus que le discours semble contourner son usage au profit des emplois plus nuancés et plus expressifs. Ce cheminement conduit à (ré)affirmer l'idée déjà formulée par Ju. Apresjan, à savoir qu'il y a dans le discours un espace qui est propice à la spécialisation du sens et par conséquent à la lexicalisation plus ou moins forte des unités.

Le calcul de la combinatoire lexicale entre l'adjectif *fort* et nom conduit à déterminer les séries pour lesquelles la substitution synonymique n'est pas possible. Il y a une spécialisation du sens en contexte qui conduit à une non substituabilité des éléments – de telles expressions doivent être listées séparément. Les suites retenues sont des phraséologismes dont l'interprétation ne pose pas de grands problèmes, mais leur degré de figement est beaucoup plus important – il empêche la substitution synonymique et par conséquent ces suites s'emploient telles quelles. Nous avons retenu les syntagmes suivants :

- *le sexe fort*
- *un café fort*
- *un esprit fort*
- *une âme forte*
- *une carte forte*
- *une consonne forte*
- *une main forte*
- *une monnaie forte*
- *de fortes lunettes*

L'adjectif devient un composant formel de séquences plus larges dont il ne peut pas être détaché. Les constituants ne peuvent pas être commutés sans que le sens soit modifié ou que la construction devienne incorrecte/peu usuelle dans une langue. Ces suites se rapprochent plutôt du nom composé ou de *groupements usuels*.

8. Synonymie – phénomène de discours

Comme nous venons de mentionner plus haut que le sens d'un item dans un énoncé est au moins en partie déterminé par le sens global de l'énoncé. Les phrases, en tant qu'unités communicatives, ont un statut instable et individuel, par opposition à la permanence du système linguistique. Par conséquent, le choix des partenaires synonymiques est dicté par les propriétés sémantiques des mots environnant le lexème analysé. Les éléments du co-texte constituent un facteur prenant part dans l'émergence de l'acception en question – ils sont donc impliqués dans le processus synonymique entre les deux acceptions. Considérons quelques acceptions de l'adjectif *fort* construites en co-texte.

1. (a) *Une soudaine pluie **forte** a inondé les rues en un rien de temps.* – SYN : **torrentielle**
 (b) *Un instant plus tard, il fut aveuglé par une **forte** pluie* – SYN : **cinglante**
 (c) *La période de **fortes** pluies crée des conditions idéales pour l'éclosion de moustiques tout au long de l'été.* – SYN : **continuelles**
2. (a) *Pendant la saison du jasmin, les fleurs fraîchement cueillies sont mêlées aux feuilles soyeuses des bourgeons, ce qui engendre une **forte** odeur.* – SYN : **enivrante**
 (b) [...]développement des bactéries, des champignons, des pollens et d'autres micro-organismes qui génèrent une **forte** odeur. – SYN : **nauséabonde**
 (c) *La forte odeur du marché aux poissons qui lui a donné envie de vomir* – SYN: **fétide**
3. (a) *Si vous avez été exposé à un bruit fort et que vous êtes inquiet à propos de votre audition, devez consulter (...)* - SYN : **perçant**
 (b) (...) les éléphants, soit en provoquant un choc à l'aide d'un bruit fort et inattendu, soit par des bruits spécifiques pour effrayer (...) – SYN : **intense**

Il ressort de cette courte exploration qu'en discours, de nombreux facteurs interviennent dans l'émergence d'une acception et par conséquent guident le choix synonymique. L'interaction des éléments du co-texte spécifie les rôles des unités présentes dans une phrase et permet de voir comment les acceptions se dégagent grâce à la contextualisation. Nous rejoignons ici les idées de S. Cigada (2009 : 22) selon qui la synonymie/*langue* est en effet une synonymie de sémèmes et la synonymie/*parole* est une synonymie de sémès uniques.

En d'autres termes, la synonymie telle qu'elle est perçue en discours est régie par deux principes opposés: d'un côté, le principe de liberté permettant de substituer les unités pourvu qu'on applique les règles assurant la grammaticalité sans modification significative du sens et de l'autre côté, le principe qui restreint cette liberté combinatoire sous le contrôle d'autres paramètres linguistiques. Ainsi, dans le discours les suites **un fort argent*, **un fort respect* ne sont pas recevables, alors que *un argent fou*, *un profond respect* le sont tout à fait. Il convient de souligner que, l'auteur qui a posé l'existence de ces deux principes régissant la combinatoire lexicale est J. Sinclair (1991). L'auteur, dans son ouvrage, oppose le principe de liberté (*open-choice principle*) qui autorise la liberté dans la sélection des éléments dans la langue au principe d'idiomaticité (*idiom principle*) qui restreint cette liberté combinatoire par des habitudes langagières.

9. En guise de conclusion

L'un des objectifs de la lexicographie est de mettre en évidence les capacités combinatoires des unités lexicales. La difficulté majeure à laquelle se heurte la description dictionnaire est due à l'impossibilité d'affiner la description de toutes les combinaisons entre les éléments synonymiques.

Pour rendre compte de la synonymie de deux adjectifs, plus précisément de leur communauté d'emplois, il est nécessaire de les considérer de manière multilatérale :

1/ du point de vue des combinaisons de l'adjectif avec différents substantifs qu'il qualifie afin de rendre compte de ses paradigmes lexicaux. Pour ce faire, certains chercheurs ont forgé la théorie de *classes d'objets* – les sous-classes sémantiquement homogènes capables de rendre compte des paradigmes distributionnels des unités. Mais, il s'avère que la langue/discours présente tant d'irrégularités que les formaliser toutes semble illusoire. La liberté et le caractère optionnel des combinaisons, et en même temps la flexibilité des adjectifs, rendent plus difficile la description des groupes synonymiques clairement distincts. Il est nécessaire aussi de les traiter :

2/ du point de vue des combinaisons de deux adjectifs synonymiques avec le même substantif régisseur pour vérifier s'il n'y a pas de restriction dans la sélection des éléments. Ces contraintes lexicales ne peuvent pas être totalement prédites à partir des seules règles de logique ou de grammaire. Elles sont souvent spécifiques à chaque acception du mot. Il est requis de saisir ces contraintes individuellement pour chaque acception.

Le linguiste se trouve confronté à deux plans qui paraissent opposables – d'un côté la langue est traitée comme un ensemble clos et relativement stable de signes avec tout son potentiel combinatoire et de l'autre côté cet ensemble est mis en emploi et analysé comme manifestation de ce système. Cette confrontation entre ces deux plans – discours vs langue affine la description en permettant de mettre au jour le brouillage sémantique qui se réalise en discours, mais c'est une entreprise très complexe.

Références

- Apresjan, Ju. 1973. *Principles and Methods of Contemporary Structural Linguistics*. La Haye: Mouton.
- Apresjan, Ju. 1974/2000. *Semantyka leksykalna. Synonimiczne środki języka*. Wrocław : Zakład Narodowy im Ossolińskich.
- Bally, Ch. 1909/1921. *Traité de stylistique française*, 2 vol. Heidelberg et Paris: Zinter et Klincksieck.
- Banyś, W. 2018. Nouveau anciens paradigmes: Approche orientée objets, Classes d'objets, Psychologie écologique et Linguistique. *Neophilologica* 30 : 25-41.

- Blumenthal, P. 2006. De la logique des mots à l'analyse de la synonymie. *Langue Française* 150 : 14-31.
- Cadiot, P. 2009. Couleurs des mots ou synonymie. *Pratiques* 141/142 : 26-38.
- Cigada, S. 2009. Le concept de synonymie entre « langue » et « parole ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 61 : 13-29. DOI : <https://doi.org/10.3406/caief.2009.2566>.
- Doualan, G. 2014. Éléments pour une lecture de l'histoire de la synonymie. In F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer, S. Prévost (Éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 409-424. Berlin. <http://dx.doi.org/10.1051.shsconf/20140801108>.
- Fuchs, C. 2007. Relation de synonymie entre les polysèmes : le réseau comme-manière - façon. *Le français moderne* 75(1) : 97-113.
- Fuchs, C. 1982. La paraphrase entre la langue et le discours. *Langue française* 53 : 22-33. DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1982.5113>.
- Goes, J. 1999. *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Grobelak, L. 1990. *Dictionnaire collocationnel du français général*. Varsovie : Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- Gross, G. 1991. Typologie des adjectivaux. In H. Stammerjohan (Éd.), *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, 163-178. Tübingen : Günter Narr Verlag.
- Gross, G. 1994b. Classes d'objets et synonymie. *Annales Littéraires de l'Université de Besançon. Série Linguistique et Sémiotique* 23 : 93-102.
- Hausmann, F.J. 2007. Lexicographie française et phraséologie. In E. Haag (Éd.), *Collocations, phraséologie, lexicographie*, 121-153. Aachen: Shaker Verlag.
- Honeste, M.-L. 2007. Entre ressemblance et différence : synonymie et cognition. *Le français moderne* 75(1) : 160-173.
- Langacker, R.W. 1991. *Concepts, Image and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin : Mouton-de Gruyter.
- Lehmann, A., et F. Martin-Berthet 1998. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris : Duclot.
- Lehmann, A., et F. Martin-Berthet 2018. *Lexicologie. Sémantique, morphologie et lexicographie*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 2009. La synonymie – identité de sens n'est pas un mythe. *Pratiques* 141/142 : 9-25.
- Mejri S. 2023. Prédicats, sens, polylexicalité : un parcours heuristique. *Neophilologica* 35: 1-40. DOI: <https://doi.org/10.31261/NEO:2023/35/14>.
- Mejri S. 2005. Figement; néologie et renouvellement du lexique. *Linx*, 52 / 163-174. DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.231>.
- Mel'čuk I. et al. 1984, 1988, 1992. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I, II, III, IV*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Moon, R. 1987. Monosemous words and the dictionary. In A.P. Cowie and European Association for Lexicography (Eds.), *The Dictionary and the Language Learner*,

- Papers from the EURALEX Seminar at the University of Leeds*, 173-182. Berlin, Boston: Max Niemeyer Verlag.
- Murphy, L. 2003. *Semantic Relations and the Lexicon*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Noailly M. 1999. *L'adjectif en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Pecman, M. 2005. De la phraséologie à la traduction proactive : essai de synthèse des fondements théoriques sous-tendant la recherche en phraséologie. *Meta* 50(4). DOI : <https://doi.org/10.7202/019853ar>.
- Ploux, S., et B. Victorri 1998. Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires de synonymes. *Traitement automatique des langues* 39 : 161-182.
- Perz, M. 2018. Les emplois et le potentiel informationnel de l'adjectif clair(e). *Lublin Studies in Modern Language and Literature* 42: 184-205.
- Pustejovsky, J. 1995. *The Generative Lexicon*. Cambridge : MIT Press.
- Rastier, F. 1987. *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Riegel, M. 1993. Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif. *L'Information Grammaticale* 58 : 5-10. DOI : "<https://doi.org/10.3406/igram.1993.3148> .
- Sanchez, J., et P. Cadiot 2007. Le cas des substantifs construits. *Le français moderne* 75(1) : 114-140.
- Tamba, I. 1998. *La sémantique*. Paris : PUF.
- Tutin, A., et F. Grossmann 2002. Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue Française de Linguistique Appliquée* 7 : 7-26.